

Intra CL

Public

Tout personnel CAF

Modalités pratiques

Durée : 2 jours - Soit 14 heures // Programmation possible en Chantier Local // Le Coût Pédagogique sera déterminé selon la convention.

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site

EGOC [Sessions à venir]

Nous contacter pour suivi

des programmations et

des planning sur

www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

PRÉCARITÉ, PAUVRETÉ, EXCLUSION

MAJ : Mercredi 20 mai 2026

Contenu

CONTENU

- Définition des notions de précarité, pauvreté, exclusion, isolement
- Définition des différents types de surendettement (contexte, effets)

Procédure de surendettement (phase amiable, recommandation, PRP)

- Illustrations concrètes :

- de la pauvreté, la précarité par l'intervention du foyer d'un CHRS, aide aux personnes en difficultés sociales
- de l'isolement par l'intervention d'une maison relais, aide aux personnes isolées et dépendantes
- de l'exclusion par l'intervention de l'association présente auprès des «voyageurs» qui sont souvent exclus

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Travaux de groupe

VALIDATION

Attestation de participation

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
